



# L'Indicateur en bref...

Communiqué 2020-06-10-1

Le 10 juin 2020

## **COVID-19 (coronavirus #30)** **MISE À JOUR**

Bonjour,

### **Voici le résumé de la rencontre Loto-Québec :**

#### **Comité Hygiène-SST**

Comme mentionné dans le communiqué du 29 mai dernier, Jean-François et Luciano ont participé à la rencontre S.S.T, en voici le résumé ;

La rencontre a consisté à nous présenter le code de vie des employés. Document mis à jour le 28 mai dernier qui parle du parcours employé ainsi que son environnement de travail en général dans un point de vue de retour au travail. Le document est évolutif, comme la pandémie, et les règles n'ont pas été inventées par l'employeur, mais ont été plutôt émises par la sécurité publique et la CNESST; ce sont des règles claires et strictes dans lesquelles l'intégrité et la santé-sécurité des employés sont fondamentales et ne sont surtout pas prises à la légère. Certains points du document sont discutables et seront révisés par l'employeur suite à la demande des syndicats.

Bref, des informations sont maintenant envisagées pour être ensuite données aux employés lors d'un retour éventuel au travail. Les syndicats ont aussi demandé de vivre le parcours employé avant même que les employés ne soient de retour.

De cette manière, nous pourrions voir les possibles interrogations de nos membres et nous pourrions témoigner que tout a été mis en place pour leur sécurité ainsi qu'apporter des correctifs à des situations qui n'auraient peut-être pas été envisagées. L'employeur nous fera un retour sur ce possible tapis rouge ou «Dry Run» des syndicats. Une demande a été aussi faite à ce que nous soyons plutôt consultés que simplement informés des mesures prises. Merci Jean-François et Luciano !

Une équipe du Casino est en train de finaliser une formation pour le retour des employés, à suivre...

Une rencontre aura lieu demain le 11 juin avec l'employeur pour nous informer des derniers développements; nous vous tiendrons informés.

#### **Vacances**

Les discussions se poursuivent pour ceux qui avaient des vacances entre le 16 et le 29 mars, à savoir si l'employeur va les rémunérer ou les transférer dans la banque de 2020. Pour les vacances de cette année, des discussions auront lieu avec l'employeur sous peu.

#### **Récupération d'objets personnels au Casino**

Vous devez contacter l'employeur via infocovid19 ou votre gestionnaire pour prendre rendez-vous.

Pour votre information, le manoir Richelieu ouvrira le 20 juin prochain, excluant le Casino de Charlevoix.

Par ailleurs, nous vous informons que notre confrère, François Gélinas, a donné sa démission du Casino aujourd'hui. Bonne chance dans ta nouvelle aventure !

Voici qui fait le tour ! Nous approchons d'une réouverture, soyez patients, à bientôt!

Solidairement,

*Denis Galy,*  
**Président SCCM**

P.S. : si vous avez des préoccupations, vous pouvez me les adresser à :  
denis.galy@sccm3939.com